



No de résolution  
ou annotation

**Séance  
ordinaire  
9 juillet 2019**

**19-07-100**

**19-07-101**

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe**

### **Séance ordinaire du 9 juillet 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 9 juillet 2019 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire François Pleau;

Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand ainsi que madame la directrice générale associée Claudia Baril sont présents.

### **PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

Le directeur général fait la lecture de la prière.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019
5. Aqueduc - Branchements de services à de nouveaux lots
6. Relevé sanitaire – Autorisation pour la firme Asisto inc.
7. Entretien des chaussées – Rapiéçage supplémentaire en béton bitumineux; scellant; lignage
8. Demande d'aide financière à la députée de Soulanges dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
9. Demande et gestion du compte de carte de crédit Desjardins – Gestionnaire de compte à ajouter
10. Versement au Comité des loisirs
11. Correspondance
12. Questions de l'assistance
13. Levée ou ajournement de la séance

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jinny Brunelle, Jacqueline Lavergne, et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Il est proposé

**D'ACCEPTER** les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2019-07-09 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 25 920,56 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires Desjardins de



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

146 514,10 \$, celui en salaire net et déplacements totalisant 28 462,29 \$ et enfin, en salaire net des élus d'un total de 6 240,76 \$, l'ensemble des comptes payés et à payer totalisant 207 137,71 \$ et ce, incluant les frais juridiques le cas échéant.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jinny Brunelle, Jacqueline Lavergne, et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2019**

Il est proposé

**19-07-102**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019 soit adopté tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jinny Brunelle, Jacqueline Lavergne, et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **AQUEDUC - BRANCHEMENTS DE SERVICES À DE NOUVEAUX LOTS**

Il est proposé

**19-07-103**

**D'AUTORISER** les travaux nécessaires aux branchements de services d'aqueduc afin que les trois nouveaux lots situés sur la montée Sainte-Marie, dont sur l'un desquels une nouvelle résidence sera en construction dès cette année, puissent être raccordés au réseau d'aqueduc déjà existant.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jinny Brunelle, Jacqueline Lavergne, et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **RELEVÉ SANITAIRE – AUTORISATION POUR LA FIRME ASISTO INC.**

**ATTENDU QUE** le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) exige la réalisation d'un relevé sanitaire des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées;

**ATTENDU QUE** ces relevés visent à classer les installations en regard d'une éventuelle contamination à l'environnement et du respect de la réglementation en vigueur (Q2, r22);

**ATTENDU QUE** ces relevés doivent être réalisés conformément au *Guide de réalisation d'un relevé sanitaire des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées* rédigé par le MELCC;

**ATTENDU QU'**à la suite d'un processus d'appel d'offres publics, le contrat a été octroyé à la firme Asisto inc. pour réaliser lesdits relevés en 2019;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

**ATTENDU QUE** les relevés nécessitent une inspection sur le terrain des systèmes de chaque résidence;

**ATTENDU QUE** les citoyens seront avisés au préalable des visites planifiées pour la réalisation des relevés dans leur secteur et ce, au moyen d'une communication écrite afin que les systèmes soient accessibles;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé

**19-07-104**

**D'AUTORISER** les professionnels désignés de la firme Asisto inc. à accéder aux terrains des résidences en cas d'absence des propriétaires ou locataires;

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jinny Brunelle, Jacqueline Lavergne, et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **ENTRETIEN DES CHAUSSÉES – RAPIÉÇAGE SUPPLÉMENTAIRE EN BÉTON BITUMINEUX; SCELLANT; LIGNAGE**

**ATTENDU QUE** la résolution no 19-05-75 prévoyait accorder des contrats pour la réalisation des travaux de rapiéçage en béton bitumineux sur les routes de la municipalité jusqu'à concurrence de 50 000 \$ mais après une analyse plus exhaustive des travaux de rapiéçage à effectuer cette année, une somme supplémentaire de 10 000 \$ serait plus adéquate;

**ATTENDU QU'**en 2018, la pose de scellant à divers endroits sur les chaussées asphaltées avait été planifiée mais finalement, il s'était avéré préférable de reporter à cette année ce type d'intervention et le montant nécessaire avait été considéré dans les prévisions budgétaires de 2019;

**ATTENDU QUE** le lignage du rue a besoin d'être refait sur l'ensemble des routes de notre territoire et le montant nécessaire a lui aussi été planifié dans les prévisions budgétaires de 2019;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé

**19-07-105**

**D'AUTORISER** un montant additionnel de 10 000 \$ à celui de 50 000 \$ prévu à la résolution no 19-05-75;

**D'AUTORISER** l'administration municipale à demander de nouvelles soumissions et de convenir d'un contrat pour procéder à la pose de scellant aux endroits le nécessitant sur les chaussées asphaltées de la municipalité;

**D'AUTORISER** l'administration municipale à demander de nouvelles soumissions et de convenir d'un contrat pour procéder au lignage de rue sur les différentes routes asphaltées de la municipalité;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jinny Brunelle, Jacqueline Lavergne, et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA DÉPUTÉE DE SOULANGES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

Il est proposé

**19-07-106**

**QU'**une demande d'aide financière d'une somme de 60 000 \$ pour la réalisation de travaux au montant de 89 955 \$ soit adressée à madame la députée de Soulanges et adjointe parlementaire à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Marilyne Picard, pour les réparations nécessaires à notre réseau routier municipal, plus précisément sur les chemins Sainte-Marie, Saint-Guillaume, Saint-Henri et de la Marmite; sur les montées Hodgson, La Puce et Neuve; sur les rues Besner, du Bois, Lavergne, du Moulin, Patrice, et Steeves et afin également d'améliorer la sécurité du réseau.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jinny Brunelle, Jacqueline Lavergne, et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **DEMANDE ET GESTION DU COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS – GESTIONNAIRE DE COMPTE À AJOUTER**

Il est proposé

**19-07-107**

**QUE** madame Claudia Baril, directrice générale associée, puisse dorénavant intervenir pour et au nom de la municipalité de Sainte-Marthe et au même titre que monsieur le directeur général Michel Bertrand auprès de Services de cartes Desjardins.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jinny Brunelle, Jacqueline Lavergne, et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **VERSEMENT AU COMITÉ DES LOISIRS**

Il est proposé

**19-7-108**

**D'ACCEPTER** le versement d'une subvention au montant de 1 800 \$ au Comité des loisirs de Sainte-Marthe afin de permettre à cette entité dévouée aux loisirs de Sainte-Marthe, la constitution d'un fonds de roulement adéquat pour la planification et la réalisation des prochaines activités de leur programmation, celles-ci ayant au préalable été présentées aux membres du conseil municipal et incluant notamment la fête familiale du 13 juillet prochain.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jinny Brunelle, Jacqueline Lavergne, et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### CORRESPONDANCE

Monsieur le maire ainsi que monsieur le directeur général résumant et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

### QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement à divers sujets. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, monsieur le maire François Pleau met fin à la période de questions.

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**À 20 h 08,**

Il est proposé

**QUE** la présente séance soit levée

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jinny Brunelle, Jacqueline Lavergne, et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

19-07-109

François Pleau  
maire

Michel Bertrand  
directeur général

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS (Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand  
directeur général

